



Paris, le 27 novembre 2012

Madame Christiane TAUBIRA
Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Madame la Ministre,

La population incarcérée atteint plus de 67 000 personnes au 1^{er} novembre 2012.

Votre circulaire de politique pénale n'est manifestement pas appliquée.

La surpopulation carcérale et pénale atteint un niveau historique.

Il ne suffira pas de rénover les prisons ! Cet objectif est restrictif.

Il faut bien sûr entretenir le parc immobilier afin de permettre des conditions d'hébergement dignes de notre République et en adéquation avec la Loi Pénitentiaire du 24 novembre 2009.

Que ferez-vous, au matin du 25 novembre 2014, date butoir pour la mise en œuvre de la règle de l'encellulement individuel pour tous ? Solliciter du Parlement un nouveau moratoire de 5 ans ?

Les organisations professionnelles des directeurs **FO-Direction** et **SNDP**, mais aussi les **directeurs non syndiqués** sont venus aujourd'hui à votre rencontre, pour vous dire ce que l'on ne vous dit pas ailleurs.

La déception, la démobilisation, le malaise s'étendent. Resterez-vous insensible ?

Voici plusieurs mois que les directeurs de prison attirent votre attention sur la très grave dégradation du climat social dans l'administration pénitentiaire, et sur la crise de confiance qui a aujourd'hui cours entre l'institution et ses cadres.

Nous souhaitons vous dire, Madame la Ministre, que les personnels pénitentiaires ont été attentifs à vos premiers pas au sein de ce Ministère régalien.

Votre humanité, votre militantisme passé, votre courtoisie, étaient pour nous des atouts indéniables pour prendre la mesure de votre mission, et redonner toute sa place à l'administration pénitentiaire au sein du ministère de la justice.

Vous avez pourtant fait le choix d'écarter de votre entourage les cadres de l'administration pénitentiaire.

Les directeurs des services pénitentiaires sont-ils si peu dignes d'intérêt que vous ne souhaitiez pas en faire de proches collaborateurs ?

N'aviez-vous pas besoin de solliciter leur expertise dans la mise en œuvre de la politique pénale sur le champ pénitentiaire ?

L'encadrement supérieur de cette administration n'a plus confiance. Comment en serait-il autrement ?

Vous avez décidé de modifier **les critères d'attribution des logements de fonction**, qui constituent le support logistique des astreintes. La disponibilité des équipes de direction et de commandement en cas de troubles, d'incidents graves, collectifs ou individuels, sera compromise.

La sécurité des prisons et des personnes est donc remise en cause, alors que l'Administration pénitentiaire constitue la 3^{ème} force de Sécurité publique de la Nation. C'est un non-sens, de réduire notre réactivité et nos capacités d'intervention.

Il faut réagir vite, car nous ne pourrions accepter de voir notre responsabilité administrative et pénale engagée du fait d'une mauvaise appréciation de la réalité pénitentiaire par ceux qui ne la connaissent pas.

Nous informerons ainsi la presse et l'opinion publique de tout dysfonctionnement grave ayant trouvé son origine dans un retard d'intervention qui aurait pu être évité.

Le corps de conception et d'encadrement supérieur que constituent **les DSP** est actuellement méprisé et écarté des évolutions statutaires que vous avez accordées à d'autres professionnels.

Les promesses sont bafouées. Les engagements ministériels pris depuis 2007 devaient aboutir en 2012. Ils sont abandonnés sans aucune explication.

Les DSP servent loyalement l'Etat républicain et méritent votre écoute et le respect.

Ils refusent de subir l'affront qui leur est infligé et dénoncent l'absence de dialogue social.

Pour rétablir un climat de confiance en berne, il est urgent que nous puissions vous rencontrer.

Pour les Directeurs des Services Pénitentiaires,

FO-Direction
Jimmy Delliste

SNDP
Jean-Michel Dejenne